

2001
1657

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION 3 :
ESQUISSE D'UN PLAN D'ACTION**

**ATELIER DE REFLEXION SUR LE NOUVEAU CADRE
INSTITUTIONNEL DU MFDSSN**

Novembre 2003

Présidente : Madame Codou NDIAYE CISSE, Directrice du CENAF

Rapporteurs : Mme Aissatou MBAYE, Directrice du centre GINDI et M. Serigne Mbacké LOUM, Coordonnateur de la CPCSP

Facilitateur : M. Mamadou TALLA, consultant cabinet MGF

Participants :

M. Cellé NDIAYE, EVF/Daara

M. Moussa CISSE, CSA

M. Moustapha MBODJI, ENTSS

M. Babacar DIOUF, SRDC/Kaolack

Mme. Aissatou NDIAYE SARR, SRDC/Fatick

M. Cheikhou Oumar FAYE, CSO-PLCP

Objectifs de l'atelier 3 :

1. mettre en cohérence les plans d'opérations sectoriels des ex ministères de la famille et de la solidarité nationale, et du développement social
2. proposer d'autres actions majeures non prises en compte par le DSRP.

Résultats attendus :

- harmoniser les Plans d'Opérations Sectoriels (POS)
- identifier les nouvelles responsabilités pour l'exécution des activités convergentes
- identifier des stratégies de mise en œuvre des actions majeures

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Suite à un débat participatif conduit par la Présidente, les participants ont retenu de travailler d'abord sur la mise en cohérence des POS et de procéder ensuite à l'identification des actions majeures non prises en compte par le DSRP.

Pour ce faire l'atelier a retenu de répertorier dans un tableau les différentes lignes d'action qui font l'objet de convergence, d'identifier les cibles bénéficiaires et la structure opérationnelle responsable.

L'identification des actions majeures non prises en charge par le DSRP s'est faite sur la base d'une comparaison entre le contenu des POS et les missions du ministère en terme de

satisfaction de la demande sociale. Une esquisse de plan d'action a été proposée pour décliner les actions identifiées en terme de stratégies et d'actions.

II. RESULTATS DES TRAVAUX DE L'ATELIER

a) harmonisation des deux plans d'opérations et identification des nouvelles responsabilités

Plages de convergence

N°	Lignes d'action	MFSN	MDS
1	Appui aux structures de prise en charge des talibés	X	X
2	Lutte contre les pires formes de travail des enfants	X	X
3	Allègement du travail des femmes	X	X
4	Sensibilisation contre la drogue (toxicomanie)	X	X
5	Réinsertion sociale des enfants	X	X
6	Prise en charge des enfants en situation difficile	X	X
7	Renforcement des capacité des familles défavorisées à prendre en charge les enfants	X	X
8	Programme aînés	X	X
9	Accès des personnes handicapées aux moyens de production et à l'emploi	X	X

Tableau de mise en cohérence

Cibles / Secteurs	Lignes d'action	Structures responsables
Enfants	5, 6	DPDE
Femmes	3	DF
Anciens	8	DASSN
Handicapés	9	DASSN
Talibés	1	DPDE
Familles	7	DF
Santé	4	DASSN

NB. Les lignes qui ne font pas l'objet de convergence sont reprises sans aucune modification dans le nouveau POS.

b) identification des stratégies de mise en œuvre des actions majeures

Actions majeures identifiées :

1. prise en charge des enfants de 0 à 3 ans
2. assurer la prise en charge des orphelins

Objectifs	Stratégies	Actions	Résultats attendus	Structures responsables
Prendre en charge les enfants de 0 à 3 ans	Création de crèche	Construction Equipement Formation	Crèches fonctionnelles	DPDE
Assurer la prise en charge des orphelins	Création de structures d'accueil pour les orphelins	Construction Equipement	Orphelinats fonctionnels	DPDE

III. RECOMMANDATIONS

1. Revoir le concept « enfant en conflit avec la loi » qui relève du style de contrôle social pénal alors que le concept de protection de l'enfant qui relève du style éducatif et du travail social est plus en conformité avec la politique sociale de réinsertion de cette cible.
2. Renforcer la collaboration entre la DASSN, le CSA et le FSN pour rendre plus efficaces et efficientes les actions de solidarité en faveur des populations démunies.
3. Les projets et programmes de lutte contre la pauvreté doivent mettre en place des mécanismes de discrimination positive en faveur des populations les plus démunies pour les rendre éligibles aux AGR.
4. Développer et étendre les programmes de filets de sécurité pour une meilleure prise en compte des besoins des populations vivant dans des situations d'exclusion sociale.
5. Renforcer la planification opérationnelles des activités au niveau des différentes structures du Ministère.
6. Renforcer les moyens (humains, matériels et financiers) des différentes structures du Ministère.
7. Rendre plus performant les dispositifs de communication interne du MFDSSN.
8. Réhabiliter, construire et équiper les services déconcentrés.
9. Renforcer les capacités des agents du MFDSSN.
10. Motiver les agents par des décorations, des primes et des voyages d'études.

PRESIDENT : **Madame Codou NDIAYE CISSE, Directrice du CENAF**

RAPPORTEUR : **Mme Aissatou MBAYE, Directrice du centre GINDI**
M. Serigne Mbacké LOUM, Coordonnateur de la

CPCSP

MODERATEUR : **Mamadou TALLA, consultant cabinet MGF**

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURE	TELEPHONE
1	M.Cellé NDIAYE	EVF/Daara	
2	M. Moussa CISSE	CSA	
3	M. Moustapha MBODJI	ENTSS	
4	M. Babacar DIOUF	SRDC/Kaolack	
5	Mme Aissatou NDIAYE SARR,	SRDC/Fatick	
6	M. Cheikhou Oumar FAYE,	CSO-PLCP	